



Chers parents,

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé que l'éducation à la sexualité sera obligatoire dans toutes les écoles du Québec, dès la rentrée 2018. À la Commission scolaire des Hauts-Cantons, notre personnel commencera le déploiement des apprentissages après le retour du congé des Fêtes. Les élèves du primaire recevront entre 5 et 10 heures d'éducation à la sexualité. Cette implantation sera progressive, afin de s'assurer que notre personnel y soit bien préparé.

Les apprentissages déterminés par le Ministère tiennent compte de l'âge et du développement des élèves et respectent les recommandations d'experts comme l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO. L'éducation à la sexualité sera offerte par le personnel scolaire, avec la collaboration de certains partenaires choisis par l'école (réseau de la santé, organismes communautaires).

Au **primaire**, différents thèmes seront abordés avec les élèves, selon leurs niveaux :

- 1) **Globalité de la sexualité** : la sexualité au cœur de l'identité de chaque personne; les dimensions de la sexualité: physique, psychologique, affective, socioculturelle, etc.
- 2) **Croissance sexuelle humaine et image corporelle** : connaître son corps, l'apprécier et en prendre soin; comprendre la puberté.
- 3) **Identité, rôles et stéréotypes sexuels, et normes sociales** : l'expression de la masculinité et de la féminité, l'importance de pouvoir s'exprimer librement au-delà des stéréotypes.
- 4) **Vie affective et amoureuse** : l'amitié, l'expression des sentiments, les sentiments naissant à la puberté, etc.
- 5) **Prévention des agressions sexuelles** : les règles de sécurité, les façons de se protéger, l'importance de parler à un adulte pour dénoncer une agression sexuelle.
- 6) **Grossesse et naissance** : la rencontre de l'ovule et du spermatozoïde, le phénomène de la naissance, les étapes de développement du fœtus dans l'utérus.

Pour notre part, nous privilégions **un déploiement de ces contenus sur trois ans**, afin de s'assurer du succès de la démarche, et ce, toujours dans le souci de respecter le développement des élèves qui nous sont confiés. Ainsi, **veuillez considérer que les deux derniers thèmes ci-haut présentés (5 et 6) ne seront pas abordés lors de l'an 1 du déploiement.**

L'école et la famille ont des rôles complémentaires en éducation à la sexualité. Cette complémentarité renforce et optimise les actions de chacun. Soyez assurés, chers parents, de la grande importance que l'équipe-école accorde au bon développement de chacun des élèves.

En conclusion, nous vous invitons à venir assister à **une séance d'information** qui se tiendra dans chacun des trois secteurs, pour les parents du primaire et du secondaire. Monsieur Patrick St-Jacques, responsable des apprentissages en éducation à la sexualité pour la Commission scolaire des Hauts-Cantons, se fera un plaisir de vous rencontrer et de vous expliquer le processus d'implantation. Il sera accompagné par Madame Isabelle Dagneau, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire, ainsi que par Madame Ève-Emmanuelle Cloutier-Cadieux, doctorante en psychologie et coresponsable du dossier.

Secteur East Angus : Lundi 3 décembre 2018, de 18 h 30 à 20 h (Auditorium Serge-Poirier)

Secteur Coaticook : Mercredi 5 décembre 2018, de 18 h 30 à 20 h (Bibliothèque de La Frontalière)

Secteur Lac-Mégantic : Jeudi 6 décembre 2018, de 18 h 30 à 20 h (Auditorium de Montignac)